

RÈGLEMENT
Trophée Senior
26-27 septembre 2026
Allée du Golf de la Marterie
24260 Saint-Félix-de-Reillac-et-Mortemart, France
Email:

Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la FFGolf et de la Ligue des Trophée Senior. Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

Champs Des Joueurs : Le Trophée Senior est une compétition réservée aux joueuses et joueurs de plus de 50 ans licenciés en 2026 possédant un index inférieur à 16 pour les messieurs et à 19 pour les dames à la date de clôture des inscriptions (11 Septembre 2026).

Les joueurs seront retenus comme suit :

15 messieurs et 5 dames par ordre des index

Le reste des places libres dans l'ordre du mérite national seniors ;

puis dans l'ordre des index, puis dans l'ordre d'arrivée des inscriptions.

Si le champ des joueurs est incomplet, les places libres pourront être attribuées au Classic MidAm en respectant les critères d'inscription.

Conditions de participation

- être licencié de la FFGolf et s'être acquitté du « droit de jeu fédéral » de 40€ ou être licencié d'une Fédération étrangère reconnue
 - être à jour de ses droits d'engagement à toutes les épreuves fédérales antérieures.
 - remplir tous les critères sportifs d'inscription
 - répondre aux exigences des Règles du Statut d'Amateurs
 - être titulaire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2024 ou 2025, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié Myffgolf. La licence et le certificat médical ou le questionnaire de santé doivent être enregistrés à la ffgolf avant le début de l'épreuve, faute de quoi la saisie du score du joueur sera bloquée sur RMS.
- Les titulaires d'une licence dans une fédération étrangère reconnue doivent fournir une attestation d'index fournie par leur fédération

Formule de jeu

36 trous en formule de jeu, score maximum par + 4.; 18 trous par jour. Classement en brut sur l'addition des 2 tours.

La journée d'entraînement est prévue le vendredi 25 septembre 2026 sur réservation des départs à l'accueil du golf (05.53.05.61.00).

Séries - Marques de départ:

Une seule série et une seule marque de départ par sexe.

Dames : Départs repère V (rouge): Limite d'index de **19**; Par 73 SSS 72.8

Messieurs : Départs repère III (jaune): Limite d'index de **16**; Par 73 SSS 71.8

Départage

En cas d'égalité pour la première place pour chaque sexe à la fin de l'épreuve, les joueurs concernés doivent partir en play-off en trou par trou.

N.B. : En cas d'impossibilité de terminer un play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif, à moins que le Comité de l'épreuve en décide autrement (exemple : déclarer des co-vainqueurs).

Épreuve associée au Trophée Seniors de La Marterie : le Classic Mid-Amateurs est prioritaire et doit partir en tête pour tous les tours. Les parties doivent être composées uniquement de joueurs participant à une des deux épreuves et pas de mixité entre les deux épreuves dans les parties.

Engagement

Inscriptions

Bulletins disponibles en ligne sur le site du

Golf de la Marterie : <https://leslodgesdugolfdelamarterie.com>

de la Ligue NA : <https://www.ligue-golf-nouvelle-aquitaine.fr>

Les inscriptions ne seront validées qu'à réception des droits d'engagements transmis par courrier à :

Golf de La Marterie

Domaine de la Marterie

210 allée du golf de la Marterie

24260 St Felix de Reilhac

Droits d'engagement

Adultes 90€

Membres du Golf de la Marterie 40€

Clôture des engagements

Le 11 Septembre 2026. Seule la date de réception des inscriptions par courrier sera prise en compte dans l'établissement de la liste officielle.

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

Liste des inscrits

Les joueurs n'étant pas en conformité avec les conditions de participation au jour de la clôture des inscriptions (licence, certificat médical et droit de jeu fédéral) seront retirés de la liste des inscrits

Champ des joueurs :

50 joueurs dont 15 dames et 4 wild-cards maximum.

Organisation

Tirage des départs

La publication des départs : vendredi 25 Septembre à 12h00

Lors du 1er tour, le tirage se fait dans l'ordre des blocs 2, puis 1,3,4.

Lors du 2e tour, le tirage se fait dans l'ordre inverse des résultats du 1er tour.

Les départs seront consultables sur le panneau officiel au club-house et sur le site internet du golf, la veille de chaque tour. A partir de 12h00 le vendredi pour le 1er tour et 1h00 maximum après l'arrivée de la dernière équipe du champ le samedi.

Prix et Remise des Prix

Série Messieurs : les 3 premiers en Brut seront primés.

Série Dames : les 3 premières en Brut seront primées.

Remise des prix, au club-house, 30 minutes après l'arrivée de la dernière partie, suivi d'un cocktail.

Comité de l'épreuve

Il sera composé du Directeur du Golf, d'un représentant de l'Association Sportive et des Arbitres, si présents, de l'épreuve. Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement pour faire face à tout événement particulier (intempéries, ...).

Droit a L'image

Tout participant accorde aux organisateurs le droit de photographier ou de filmer sa participation à l'évènement à des fins promotionnelles et publicitaires nécessaires à la communication. La participation à cette épreuve implique l'acceptation expresse et sans réserve du présent règlement.